

**Arrêté fixant la composition du jury de l'examen professionnel
pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle
de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur**

ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2026

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale ;
- Vu L'arrêté du 28 janvier 2009 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- Vu L'arrêté du 5 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu Les propositions de la présidente de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est constitué comme suit :

Présidente

Madame Laëtitia VERMEULEN DSDEN du Nord (59)
Cheffe de la division de l'organisation scolaire

Vice-président

Monsieur Fabien CAHARD Lycée polyvalent la Hotoie d'Amiens (80)
Administrateur de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Membres du jury

Madame Céline ANDRÉ Collège George Sand de Beauvais (60)
Attachée d'administration de l'État

Madame Stéphanie BLONDEAU Collège Jean Racine de Château-Thierry (02)
Attachée d'administration de l'État

Monsieur Yannick CARON DSDEN de l'Oise (60)
Attaché d'administration de l'État

Monsieur Arnaud CRESPIN Lycée Pierre d'Ailly de Compiègne (60)
Attaché d'administration de l'État hors classe

Monsieur Matthieu LEFRANC Lycée Romain Rolland d'Amiens (80)
Attaché principal d'administration de l'État

Monsieur Lucas LICÉ Rectorat d'Amiens (80)
Attaché d'administration de l'État

Madame Delphine MONARD
Attachée d'administration de l'État

SDJES de l'Oise (60)

Monsieur Xavier POCHET
Personnel de direction

Lycée des métiers Lavoisier de Méru (60)

Madame Émilie RAGOT
Personnel de direction

Collège La Feuillade de Vic-sur-Aisne (02)

Monsieur Nicolas RIBEIRO
Ingénieur de recherche

Université de Picardie Jules Verne – INSPE d'Amiens (80)

Madame Sophie VÉCHART
Attachée principale d'administration de l'État

Rectorat d'Amiens (80)

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 24 novembre 2025

Pierre MOYA

